

Mobil'Actions - Parc de location solidaire temporaire

Penthievre Actions

[Voir les autres services \(5\)](#)

Périmètre : **CA de Lamballe Terre et Mer**

Présentation du service

L'objectif est de lever les freins mobilité à l'insertion professionnelle / formations. Les orientations se font via les partenaires du territoire Lamballe Terre et Mer (Maison du Département, Mission locale, Pôle emploi, centres de formation, ETTI, ACI...).

Ce service répond aux besoins

📍 **MOBILITÉ** • Être accompagné(e) dans son parcours mobilité

📍 **MOBILITÉ** • Se déplacer sans permis et/ou sans véhicule personnel

📍 **MOBILITÉ** • Louer ou acheter un véhicule

Type de service

Accompagnement • Accueil • Aide matérielle • Information

Description du service

Le parc de location solidaire, temporaire, de véhicules est constitué de scooters électriques, vélos à assistance électrique, voitures électriques, voiturettes électriques, vélos classiques. La location vise à couvrir les trajets domicile / travail ou formation. Pendant la période de location, le conseiller mobilité travaille une solution de mobilité pérenne avec la personne.

Contact

Sandrine CADILLON

 07 67 96 09 42

 mobilactions@penthievreactions.fr

Informations clés

 **Ce service est cumulable avec d'autres dispositifs**

 **Frais à charge du bénéficiaire**

 **Frais à charge**

Nous contacter pour les tarifs de location et le coût du dépôt de garantie. Le coût de l'assurance est inclus dans le coût de la location

 **Fréquence et horaires**

du lundi au vendredi

 **Accueil**

En présentiel • 44 Rue de Dinard, 22400 Lamballe-Armor

Partager ce service

<https://dora.fabrique.social.gouv.fr/services/penthievre-actions...>

[↓ Télécharger en PDF](#)

Qui peut bénéficier de ce service ? ^

Le public concerné

- Salarié intérimaire
- Public jeune apprenti
- Demandeur d'emploi bénéficiaire des minimas sociaux
- Public jeune en alternance
- Public bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Stagiaire de la formation professionnelle
- Demandeur d'emploi
- Jeune de moins de 30 ans inclus

Les critères d'admission

- Etre adressé.e par un prescripteur partenaire
- Demande adressée par un travailleur social

Les pré-requis, compétences

- Suivant les véhicules permis de conduire spécifique à posséder (Permis B, A M...)
-

Comment mobiliser ce service ?



Les démarches à réaliser

Pour les accompagnateurs

- Envoyer un mail
- Envoyer un mail avec une fiche de prescription
- Téléphoner

Pour les bénéficiaires

- Envoyer un mail

Les documents à fournir

Documents à compléter

- Fiche_dorientation_au_22_04_2022 (.docx)

Justificatifs à fournir

- variable suivant plan actions mobilité individualisé